

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 28 septembre 2023

**Rapporteur :
Madame Forough-Léa
DADKHAH**

N° 25

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité sur le site Internet, pour une durée de deux mois, à compter du : 06/10/2023
- la transmission au contrôle de légalité le : 06/10/2023 (accusé de réception du 06/10/2023)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Organisation d'un marathon créatif par la chaire universitaire Pratiques Alimentaires Durables de l'UBO

Les acteurs de la chaire universitaire alimentation durable de l'UBO sollicitent une subvention de 3 500 € pour organiser un marathon créatif lié aux sujets de l'alimentation au chapeau rouge en octobre 2023. Cet évènement accueillera des étudiants de l'UBO et des entreprises locales.

En 2022 a été créée au sein de l'UBO la chaire universitaire « Pratiques alimentaires durables ». Son objectif est de participer au renforcement des liens de confiance, de la fourche à la fourchette, entre les parties prenantes (entreprises, pouvoirs publics, associations et consommateurs) souhaitant favoriser une alimentation durable, en aidant à établir des modes de production et de consommation durables.

Une chaire universitaire est un outil de promotion d'une discipline, se voulant être une interface entre le milieu universitaire et le monde socio-économique. Son rôle est de favoriser la transmission des connaissances et promouvoir la recherche. Elle s'adresse ainsi aux étudiants, chercheurs et entreprises (privées ou publiques) du champ concerné. Son financement se structure autour du mécénat (ici, via la fondation UBO) mais également par le temps de travail des différents chercheurs et collaborateurs académiques. Ainsi plusieurs acteurs quimpérois y participent (les laboratoires LUBEM et LEGO de l'UBO, l'école d'ingénieurs ESIAB, l'ADRIA).

Pour appréhender ce sujet de l'alimentation durable, la chaire aborde, au travers des programmes de recherche et de l'observatoire, trois axes thématiques :

- la naturalité : mieux comprendre les attentes des consommateurs en matière de naturalité des produits alimentaires ;

- la confiance : comprendre la nature et le fonctionnement de la confiance et de la méfiance des consommateurs à l'égard de l'alimentation, en particulier de l'alimentation durable ;
- la filière : identifier les enjeux, les leviers et freins à la création de filières durables dans le cadre de production à volume important.

Aujourd'hui les membres de la chaire souhaitent organiser un marathon créatif à Quimper. Il s'agit d'un évènement de création se déroulant sur un temps court et prédéfini. Chaque équipe est libre de créer ce qu'elle souhaite à partir d'un thème ou d'un objet imposé révélé au dernier moment aux participants de façon à laisser libre cours à l'improvisation. La contrainte de temps et le format événementiel permettent de stimuler la créativité et l'esprit d'équipe

Ce marathon créatif est prévu les 17 et 18 octobre. Environ 140 personnes devraient participer à cet évènement notamment : les étudiants et apprentis de l'ESIAB Quimper (2ème année, 36 personnes), ceux du BUT Logistique de Quimper (3ème année, 60 personnes) les étudiants en marketing à l'IAE de l'UBO (25 personnes environ). Ils réfléchiront sur des problématiques proposées par les entreprises mécènes de la Chaire (Arkéa, Ecomiam, Even, Fondation Ildys, Groupe Roullier et Pâtisseries Gourmandes, Kerméné, Produit en Bretagne).

Les objectifs de cet évènement visent à :

- faire de la pédagogie active de la créativité et de l'innovation ;
- co-crée en équipes pluridisciplinaires ;
- engager les étudiants dans la réalité de l'entreprise.

Pour organiser cet évènement, l'UBO sollicite une participation de QBO à hauteur de 3 500 € correspondant au prix de location de la salle du chapeau rouge pour ces 2 jours.

Monsieur David LESVENAN étant sorti de la salle (ne prenant part ni aux délibérations, ni au vote), après avoir délibéré (51 voix pour), le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser madame la présidente à verser une subvention de 3 500 € à l'UBO pour l'organisation de ce marathon créatif.